



Plus simple, plus moderne, le code réunit un total de 1 747 articles pour un usage quotidien. Il ne modifie pas l'état du droit en vigueur, il rassemble les textes et jurisprudences stables existantes.

Plan du code de la commande publique

Il se décompose en 3 parties + des annexes (avis et arrêtés) :

**PREMIÈRE PARTIE : DÉFINITIONS ET CHAMP D'APPLICATION**

Livre Ier : Contrats de la Commande Publique  
Livre II : Acteurs de la Commande Publique  
Livre III : Contrats mixtes  
Livre IV : Dispositions relatives à l'Outre-Mer

**DEUXIÈME PARTIE : MARCHÉS PUBLICS**

Livre préliminaire : Marchés Publics Mixtes  
Livre Ier : Dispositions Générales  
Livre II : Dispositions propres aux marchés de partenariat  
Livre III : Dispositions applicables aux marchés de Défense ou de Sécurité  
Livre IV : Dispositions propres aux marchés publics liés à la Maîtrise d'Ouvrage Publique et à la Maîtrise d'Œuvre Privée  
Livre V : Autres Marchés Publics  
Livre VI : Dispositions relatives à l'Outre-Mer

**TROISIÈME PARTIE : CONCESSIONS**

Livre préliminaire Contrats de Concession Mixtes  
Livre Ier : Dispositions Générales  
Livre II : Autres Contrats de Concession  
Livre III : Dispositions Relatives à l'Outre-Mer

## Liens utiles

**[Code de la commande publique sur le site legifrance.gouv.fr](#)**

Plus d'infos. sur le portail de la Direction des Affaires Juridiques :

Copier/coller ce lien dans votre navigateur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/code-commande-publique-et-autres-textes>

- [Consulter le code de la commande publique](#)
- [Décret n° 2018-1225 du 24 décembre 2018 portant diverses mesures relatives aux contrats de la commande publique](#)
- [Décret n° 2019-259 du 29 mars 2019 portant modification de diverses dispositions codifiées dans la partie réglementaire du code de la commande publique](#)
- [Annexe du code de la commande publique](#)



pour aller à l'essentiel

- pour connaître vos droits et obligations, la fiscalité, les RH
- pour vous aider dans votre quotidien !

La lettre d'infos pratiques des ministères économiques et financiers, à l'attention des Entreprises, parution tous les jeudis. Abonnez-vous, c'est gratuit !

<https://www.economie.gouv.fr/lettres-information>

## Une question sur les marchés publics ?



[Nous contacter : marchespublics@ville-elne.com](mailto:marchespublics@ville-elne.com)